

# Salon des Entrepreneurs

PARIS 2019 - FAQ PARTENAIRES



## SOMMAIRE

Informations générales.....	3
• Où trouver le programme ? . . . . .	3
• Quels sont les horaires d’ouverture ? . . . . .	3
• Où trouver la liste des personnes attendues ? . . . . .	3
• Puis-je bénéficier de réduction sur le transport ? . . . . .	3
• Comment se garer au Palais des Congrès ? Y’a-t-il un accès exposants ? . . . . .	3
Mon Stand .....	3
• Puis-je inviter des clients et prospects à la manifestation ? . . . . .	3
• Puis-je organiser une animation sur mon stand ? . . . . .	3
Informations techniques et logistiques / Commandes de prestations .....	3
• J’ai perdu mes codes d’accès et mot de passe à Manager Expo . . . . .	3
• Où trouver les informations techniques liées à la réservation de mon stand ? . . . . .	4
• Quelles sont les différentes commandes techniques à prévoir pour mon stand ? . . . . .	4
• Où trouver le plan côté de mon stand ? . . . . .	4
• Quelle est la hauteur maximale à laquelle je peux construire mon stand ? . . . . .	4
• Comment choisir l’aménagement de mon stand ? (pré-équipé, confort, prestige, décorateur) . . . . .	4
• Dois-je commander un boîtier électrique ? . . . . .	4
• Comment choisir la puissance de mon boîtier électrique ? . . . . .	4
• Aménagement de votre espace par un standiste . . . . .	4
Badges .....	4
• De combien de badges puis-je bénéficier ? . . . . .	4
• Sont-ils nominatifs ? . . . . .	4
• Est-il possible d’en obtenir plus ? . . . . .	4
• Un collaborateur peut-il rentrer sur la manifestation sans badge ? . . . . .	5
Montage.....	5
• A quelle heure faut-il être présent lors du montage ? . . . . .	5
• Quelles sont les dates et horaires de montage / démontage ? . . . . .	5
Livraison.....	5
• Quelle est l’adresse de livraison ? . . . . .	5
• A partir de quelle heure puis-je faire livrer des documents sur mon stand ? . . . . .	5
• Comment puis-je faire livrer des documents pendant la manifestation ? . . . . .	5
Site Web Salon.....	5
• Comment mettre mes coordonnées en ligne ? . . . . .	5
Conférences et Ateliers .....	6
• Quel est l’équipement de la salle ? . . . . .	6
• Comment assister aux plénières, conférences et ateliers ? . . . . .	6
• Où se retrouvent les conférenciers avant leur intervention ? . . . . .	6
• Puis-je diffuser des documents à l’entrée de mon atelier / ma conférence ? . . . . .	6
Diffusion .....	6
• Est-il possible de diffuser des documents dans l’exposition ? . . . . .	6

## Informations générales

### + Où trouver le programme ?

Les informations sont accessibles sur le site Internet : <http://www.salondesentrepreneurs.com>

### + Quels sont les horaires d'ouverture ?

Les horaires d'ouvertures aux visiteurs sont :

- Mercredi 6 février 2019 : 9h00 - 19h00
- Jeudi 7 février 2019 : 9h00 - 18h30

Durant ces deux jours, les exposants pourront accéder à leur stand à partir de 7h30.

### + Où trouver la liste des personnalités attendues ?

Les informations sont accessibles sur le site Internet : <http://www.salondesentrepreneurs.com>

### + Puis-je bénéficier de réduction sur le transport ?

Oui, si vous vous rendez au Salon en train et/ou en avion.

- SNCF : 20 % de réduction sur Aller/Retour, appeler le 01 87 39 85 31
- Air France : des réductions sont appliquées sur une gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France/KLM.

Tarifs (soumis à conditions) sur [www.airfranceklm-globalmeetings.com](http://www.airfranceklm-globalmeetings.com)

Code Identifiant : 34396AF. Offre valable du 30/01/2019 au 14/02/2019.

### + Comment se garer au Palais des Congrès ? Y'a-t-il un accès exposants ?

Vous pouvez utiliser les différents parkings autour du Palais des Congrès ou le Parking Vinci situé sous le Palais (entrée Place de la porte Maillot). Aucune réservation et aucun tarif préférentiel ne sont possibles.

Plus d'informations sur [www.salondesentrepreneurs.com](http://www.salondesentrepreneurs.com)

## Mon Stand

### + Puis-je inviter des clients et prospects à la manifestation ?

Oui, le service marketing du Salon met à votre disposition un ensemble d'outils notamment du rédactionnel, bannières Internet, invitations gratuites, dépliants, etc. Pour cela, n'hésitez pas à contacter Aurélia CAMPAGNA, [acampagna@lesechos.fr](mailto:acampagna@lesechos.fr) ou 01 87 39 76 63.

### + Puis-je organiser une animation sur mon stand ?

Oui, nous vous recommandons d'animer votre stand pour le rendre plus attractif. Les animations réalisées doivent être conformes au Règlement d'Exposition accessible sur le site Internet [managerExpo.com](http://managerExpo.com).

## Informations techniques et logistiques / Commandes de prestations

### + J'ai perdu mes codes d'accès et mot de passe à Manager Expo

Si vous ne les avez pas reçus ou perdus, vous pouvez en faire la demande auprès du Service Exposants par mail [exposant@lesechos.fr](mailto:exposant@lesechos.fr) ou par téléphone au 01 80 82 50 32.

- ✚ **Où trouver les informations techniques liées à la réservation de mon stand ?**  
Pour accéder aux informations personnelles liées à votre réservation, munissez-vous de vos codes d'accès et mot de passe « Manager Expo » qui vous seront adressés au préalable par mail. Les informations techniques sont ensuite accessibles sur [managerExpo](#).
- ✚ **Quelles sont les différentes commandes techniques à prévoir pour mon stand ?**  
Les commandes techniques obligatoires (et complémentaires) ainsi que les dates butoirs correspondantes sont indiquées sur [managerExpo](#).
- ✚ **Où trouver le plan côté de mon stand ?**  
Le plan côté de votre stand est accessible sur [managerExpo](#).
- ✚ **Quelle est la hauteur maximale à laquelle je peux construire mon stand ?**  
La hauteur maximale des cloisons ou éléments de séparation hors tout est fixée à 2,50 m. La hauteur de l'ensemble des décors y compris le haut des enseignes publicitaires est fixée à 3 m sur la surface totale d'exposition.
- ✚ **Comment choisir l'aménagement de mon stand ? (pré-équipé, confort, prestige, décorateur)**  
Pour sélectionner la formule d'aménagement, rendez-vous sur votre espace personnalisé sur le site Internet [managerExpo.com](#) où vous pouvez consulter les descriptifs des 4 formules. Une fois votre choix effectué, n'hésitez pas à contacter le Service Exposants au 01 80 82 50 32 afin de passer commande.
- ✚ **Dois-je commander un boîtier électrique ?**  
La commande du boîtier électrique est obligatoire pour les surfaces nues et la formule pré-équipée. Les formules d'aménagement « Clé en main » comprennent déjà un branchement de 3 KW.
- ✚ **Comment choisir la puissance de mon boîtier électrique ?**  
Pour exemple, quelques indications de puissances consommées : Réfrigérateur - 200W, Ordinateur - 500 W, Rail de 3 spots 100 W - 300 W.
- ✚ **Aménagement de votre espace par un standiste**  
Votre projet d'aménagement doit obligatoirement être soumis pour validation au Chargé de Sécurité dédié au Salon des Entrepreneurs. La procédure à suivre est téléchargeable sur [managerExpo](#).

## Badges

- ✚ **De combien de badges puis-je bénéficier ?**  
Une dotation de 50 badges vous est systématiquement attribuée.
- ✚ **Sont-ils nominatifs ?**  
Oui, ceux-ci sont nominatifs. La saisie et l'impression de vos badges se font depuis votre Espace Exposants sur le site [managerExpo.com](#).
- ✚ **Est-il possible d'en obtenir plus ?**  
Pour toute requête spécifique concernant l'envoi des badges ou votre dotation, merci d'adresser votre demande par mail à [exposant@lesechos.fr](mailto:exposant@lesechos.fr)

### ✚ Un collaborateur peut-il rentrer sur la manifestation sans badge ?

Les partenaires n'ayant pas de badges exposant pourront en retirer un à l'accueil Exposants au niveau 0 du Palais des Congrès.

## Montage

### ✚ A quelle heure faut-il être présent lors du montage ?

L'accueil Exposants, situé au Niveau 0 de l'exposition, est ouvert à partir de 15h00 le mardi 5 février 2019.

### ✚ Quelles sont les dates et horaires de montage / démontage ?

- Montage : Mardi 5 février 2019, de 08h00 à 20h00. Accueil exposants à partir de 15h.
- Démontage : Jeudi 7 février 2019, de 18h30 à 22h30\*.

(\* ) Pour des raisons de sécurité et par respect des visiteurs, le démontage des stands ne pourra, en aucun cas, débiter avant 18h30.

## Livraison

### ✚ Quelle est l'adresse de livraison ?

Palais des Congrès de Paris  
Salon des Entrepreneurs – 6 & 7 février 2019  
2 place de la Porte Maillot  
75017 Paris  
*N° Stand : XXX – Nom Société Exposante : XXX*

### ✚ A partir de quelle heure puis-je faire livrer des documents sur mon stand ?

Les livraisons et reprises doivent être réalisées pendant les heures de montage et de démontage en présence d'un membre du personnel de votre société.

Dans ce sens, la livraison de vos documents pourra s'effectuer le mardi 5 février à partir de 15h00 et les reprises à partir du jeudi 7 février 18h30.

### ✚ Comment puis-je faire livrer des documents pendant la manifestation ?

La livraison de documents ou de matériel sur votre stand durant les 2 jours du Salon doit être effectuée par un coursier ou par vos collaborateurs.

Aucune livraison nécessitant la mise en route des monte-charges ne sera possible, il ne pourra s'agir que de documents, de boissons, de plateau repas ou de petit matériel informatique. Pour l'accès à votre stand, il est recommandé de venir chercher le prestataire en charge de la livraison à l'accueil du Salon niveau 0.

## Site Web Salon

### ✚ Comment mettre mes coordonnées en ligne ?

La reprise des coordonnées de votre société sur le site Internet du Salon est faite à partir de [managerExpo](#).

## Conférences et Ateliers

### + Quel est l'équipement de la salle ?

Les salles d'ateliers et de conférences sont toutes équipées de matériel audio et vidéo (micro-tribune et micro HF, Barco). Un chef de salle (Resp. technique) et des hôtesse d'accueil sont présents pour vous assister.

### + Comment assister aux plénières, conférences et ateliers ?

Le badge exposant donne accès à l'ensemble du programme thématique.

### + Où se retrouvent les conférenciers avant leur intervention ?

Pour la préparation de leur intervention, les intervenants peuvent se rendre dans l'Espace Conférenciers situé au Niveau 2 de l'exposition dans les bureaux 202 et 203.

### + Puis-je diffuser des documents à l'entrée de mon atelier / ma conférence ?

Nous vous recommandons de distribuer à tous les participants une fiche de synthèse qui reprend les idées fortes de votre intervention, voire une copie de votre Powerpoint de présentation sur lesquels vous n'omettez pas d'indiquer vos coordonnées, votre n° de stand...

D'autre part, vous avez la possibilité de distribuer des plaquettes ou d'autres documents relatifs à l'activité de votre société. Ces documents seront distribués par les hôtesse du Salon.

## Diffusion

### + Est-il possible de diffuser des documents dans l'exposition ?

La diffusion de document dans l'exposition est autorisée autour de votre stand mais tout autre lieu de diffusion est règlementé par l'organisateur.

Pour plus d'informations, consultez les offres correspondantes en [cliquant ici](#).